



Paul REYNE

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
DIPLOMÉ ESC

13, RUE HENRI CHOQUET
B.P. 90031
58641 VARENNES-VAUZELLES CEDEX

TÉL. : 03.86.93.98.50

FAX : 03.86.93.98.55

e-mail : cabinetreyne@wanadoo.fr

**OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
DE NEVERS AGGLOMERATION**

**4, rue Sabatier
58000 NEVERS**

Siret : 439 664 228 00012

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE NEVERS AGGLOMERATION
4, rue Sabatier
58000 NEVERS

Siret : 439 664 228 00012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

(Période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018)

Mesdames, Messieurs

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Office de Tourisme Intercommunal de Nevers Agglomération, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement personnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

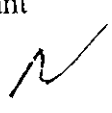
Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



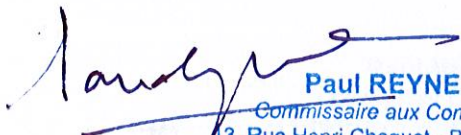
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nevers,
Le 08 avril 2019

PAUL REYNE
Commissaire aux Comptes


Paul REYNE
Commissaire aux Comptes
13, Rue Henri Choquet - B.P. 90031
58641 VARENNES VAUZELLES Cedex

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	22 199	22 199		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	50 432	38 331	12 101	11 558
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	72 631	60 530	12 101	11 558
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	26 955	7 959	18 997	24 766
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	21 402	1 944	19 458	7 477
	Autres créances	5 580		5 580	24 298
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	278 022		278 022	293 486
	Charges constatées d'avance	8 320		8 320	9 978
	TOTAL (II)	340 279	9 903	330 377	360 004
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		412 910	70 433	342 477	371 562
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents					
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	18 920	18 920
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	18 920	18 920
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	170 440	168 896
	Résultat de l'exercice	(435)	1 544
	Total des fonds propres	188 925	189 360
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	188 925	189 360
Provisions	Provisions pour risques	58 004	45 358
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	58 004	45 358
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	7	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 701	28 678
	Dettes fiscales et sociales	60 601	100 455
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 659	55
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	5 580	7 656
	Total des dettes	95 548	136 844
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	342 477	371 562
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(434,93)	1 543,72
	(1) Dont à moins d'un an	95 548	136 844
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	7	
ENGAGEMENTS DONNES			

Paul REYNE

Commissaire aux Comptes

13, Rue Henri Choquet - B.P. 90031
58641 VARENNES VALZELLES Cedex

PRESENTATION

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	42 431	41 710
	Prestations de services	114 727	107 202
	Productions stockées		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	510 993	513 650
	Dons		
	Cotisations	3 300	5 705
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	53	84
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	3 569	18 141
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	675 073	686 492
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	27 679	26 656
	Variation de stock	(2 189)	211
	Autres achats et charges externes	240 801	231 512
	Impôts, taxes et versements assimilés	16 976	10 080
	Rémunération du personnel	260 512	270 691
	Charges sociales	101 186	110 442
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	5 448	12 364
	Dotation aux provisions	22 549	4 800
	Autres charges	2 884	17 534
	Total des charges d'exploitation	675 845	684 290
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(772)	2 202
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	453	506
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	7	
	2 - RESULTAT FINANCIER	446	506
Charges financières	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(326)	2 708
	Produits exceptionnels		1 044
	Charges exceptionnelles		(1 044)
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	109	121
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	675 526	686 999
	TOTAL DES CHARGES	675 961	685 455
	EXCEDENT ou DEFICIT	(435)	1 544
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	19 798	20 608
	Bénévolat		
	Prestations en nature	19 798	20 608
	Dons en nature		
	CHARGES	19 798	20 608
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	19 798	20 608
	Personnel bénévole		

PRESENTATION

Paul REYNE
 Commissaire aux Comptes
 13, Rue Henri Choquet - B.P. 90031
 58641 VARENNES VAUXELLES Cedex

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Viremt.p à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	53 791			31 592	22 199
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 791			31 592	22 199

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers		1 674			1 674
	Matériel de transport	5 500				5 500
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	40 331	4 317		1 389	43 258
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations grévées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 831	5 991		1 389	50 432

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					

TOTAL	99 622	5 991	32 982	72 631
--------------	---------------	--------------	---------------	---------------

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	53 791		31 592	22 199
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 791		31 592	22 199
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers		120		120
Matériel de transport	5 500			5 500
Matériel de bureau, mobilier	28 773	5 328	1 389	32 712
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 273	5 448	1 389	38 331
TOTAL	88 064	5 448	32 982	60 530

Paul REYNE
 Commissaire aux Comptes
 13, Rue Henri Choquet - B.P. 90031
 58641 VARENNES VAUZELLES Cedex

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	1 944	1 944	
Autres créances clients	19 458	19 458	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	5 580	5 580	
Charges constatées d'avance	8 320	8 320	
TOTAL DES CREANCES	35 302	35 302	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	7	7		
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	17 701	17 701		
Personnel et comptes rattachés	17 924	17 924		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 883	32 883		
Impôts sur les bénéfices	109	109		
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 685	9 685		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	11 659	11 659		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 580	5 580		
TOTAL DES DETTES	95 548	95 548		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

PRESENTATION

Paul REYNE
 Commissaire aux Comptes
 13, Rue Henri Choquet - B.P. 90031
 58641 VARENNES VAUZELLES Cedex

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		5 580	5 580
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			5 580

PRESENTATION

Paul REYNE
Commissaire aux Comptes
13, Rue Henri Choquet - B.P. 90031
58641 VARENNES MAUZELLES Cedex

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	18 920			18 920
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	168 896	1 544		170 440
Résultat de l'exercice	1 544		1 544	
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	189 360	1 544	1 544	189 360

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2018	31/12/2017
Bénévolat		
Prestations en nature		
Locaux	19 798	20 608
Dons en nature	19 798	20 608
Total	19 798	20 608

Répartition par nature de charges	31/12/2018	31/12/2017
Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
Locaux	19 798	20 608
Prestations	19 798	20 608
Personnel bénévole		
Total	19 798	20 608